

COMMUNIQUE DE PRESSE

Brest, le 08 décembre 2021

Une nouvelle limite entre la terre et la mer qui réunit terriens et marins : la Limite terre-mer

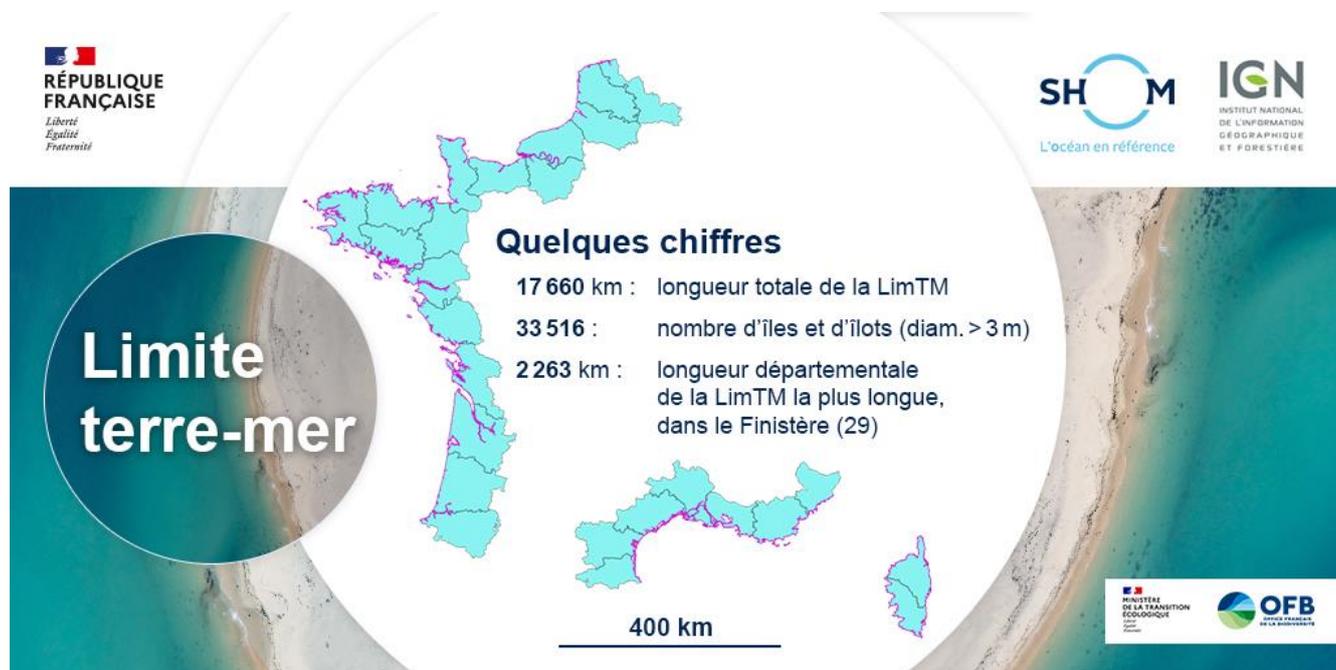
Impulsée par le groupe de travail « géo-Informations pour la mer et le littoral » (GIMeL) au sein du Conseil national de l'information géographique (CNIG), et après trois enquêtes nationales auprès des acteurs de la mer et du littoral, la production de la Limite terre-mer (LimTM), débutée en 2020, vient de s'achever en cette fin d'année 2021. Cette limite est une nouvelle composante du référentiel géographique du littoral (RGL) qui inclut en particulier le programme Litto3D.

La direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la Transition écologique (MTE/DGALN/DEB), l'OFB (Office français de la biodiversité), le Shom (service hydrographique national) et l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) se sont réunis pour cofinancer le projet, et sa réalisation a été assurée par le Shom et l'IGN.

Issue de l'intersection d'un modèle numérique de terrain haute résolution (métrique), avec la surface des plus hautes mers astronomiques (PHMA), la nouvelle Limite terre-mer est plus résolue et plus précise que l'ancien « trait de côte Histolitt ». Elle représente, avec une incertitude horizontale absolue comprise entre 0,2 m et 7 m, toutes les entités (éléments naturels ou artificiels) détectées et identifiées ainsi que leur nature (sable, roche, quai, enrochements, cales, etc.).

Le produit est diffusé par départements, par façades et en un lot global pour la France métropolitaine. Il est utilisable librement et gratuitement sous licence ouverte par téléchargement ou par flux sur les portails du Shom (data.shom.fr) et de l'IGN (geoportail.gouv.fr).

Dans la sphère publique, la Limite terre-mer permet de répondre principalement à des besoins administratifs, tels que la délimitation d'espaces réglementés ou protégés, la prise d'arrêtés, les rapportages pour la directive-cadre stratégie pour le milieu marin et pour la directive-cadre sur l'eau, etc.



Pour aller plus loin : <https://www.shom.fr/fr/liste-actualites/une-nouvelle-limite-entre-la-terre-et-la-mer-qui-reunit-terriens-et-marins-la>

A propos du Shom

Le Shom, établissement public sous tutelle du ministère des Armées, a pour mission la description et la prévision de l'océan, du large au littoral.

Service hydrographique national, le Shom collecte, traite, archive et diffuse l'information géographique maritime et littorale en appui des acteurs publics et de l'ensemble des usagers de la mer. Ses domaines d'expertise sont notamment : la bathymétrie, la sédimentologie, l'hydrodynamique côtière, l'océanographie, l'ingénierie des systèmes d'acquisition à la mer.

Quelques chiffres :

- 10,8 millions de km² d'espaces maritimes français
- 535 personnes avec des implantations à Brest (siège social), Toulouse, Saint-Mandé, Nouméa et Papeete ;
- 61 M€ de budget annuel ;
- 4 navires spécialisés mis à sa disposition par la Marine nationale et un navire océanographique partagé avec l'Ifremer ;
- 867 cartes marines dont 67% disponibles sous format électronique
- 4500 visites par jour des portails de données et services numériques
- 7j/7 soutien aux opérations militaires et diffusion d'avertissements de navigation de la zone NAVAREA II

Les produits et services du Shom sont disponibles sur les portails : diffusion.shom.fr et data.shom.fr

Contact Presse : presse@shom.fr

Nous suivre sur twitter : @shom_fr – facebook : @Shom.fr – LinkedIn : @SHOM

A propos de l'IGN

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de la forêt. Sa vocation est de produire, représenter et diffuser des données de référence relatives à la connaissance du territoire national ainsi qu'aux forêts françaises et leur évolution. Les principales données de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site Géoportail et depuis 2021 en accès libre et gratuit. Les productions de l'IGN sont tournées vers l'appui aux politiques publiques : environnement, aménagement du territoire, ville durable, prévention des risques, agriculture, armées. Dans un nombre croissant de domaines, l'IGN développe des productions collaboratives avec des collectivités locales et des communautés d'acteurs publics, privés ou citoyens. Grâce à son école d'ingénieur, ENSG-Géomatique, et à ses équipes de recherche pluridisciplinaires, l'Institut dispose d'un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.). L'IGN s'appuie sur près de 1400 agents actifs dans l'ensemble des régions.

Contacts Presse :

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90 - sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter - Tél : 01 43 98 83 12 - 07 63 85 61 29 - corinne.waechter@ign.fr

Nous suivre sur >> ign.fr - Instagram - Facebook IGNFrance - @IGNFrance - @IGNpresse -